ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2020

RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2019-950 - (N° 3637)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMEN	NDEMEN	T
------	--------	---

N º 366

présenté par M. Terlier

ARTICLE 7

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« et »

le mot:

«, ou».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.